



### Mirabel

Alors, Me Nuss argumente que la procédure de la preuve n'est point respectée; que les faits touchant le document confidentiel ne sont confirmés par aucun affidavit. Il dit qu'il y a de « l'intérêt public » et de la protection de notre « système de gouvernement » que les délibérations du cabinet fédéral restent confidentielles (pour 20 ans). Le document a été obtenu de manière irrégulière et, en somme, la Cour fédérale n'a pas juridiction pour contourner la Loi de la preuve au Canada, conclut Me Nuss.

Le juge Rouleau se demande ensuite ouvertement si Me Bertrand a le droit de faire devant lui cette preuve. L'avocat réplique que c'est « de l'hypocrisie, de la malhonnêteté judiciaire et de la fraude » que de faire comme si le document clé était confidentiel.

Le juge dit qu'il est lié par le certificat déposé par le cabinet Trudeau, que c'est « une décision ». Le représentant du procureur général du Québec, Me Réal Forêt n'en cite pas moins des pièces de jurisprudence: comment une cour pourrait-elle, à la demande d'un gouvernement partie d'un litige d'ordre constitutionnel (comme celui-ci), soustraire un élément essentiel de la preuve ?

Le juge ne change pas d'avis: il décide de rejeter la requête. Il se sent lié par le certificat. Quant à la demande des procureurs d'Ottawa, qui veulent faire sceller les documents confidentiels, il la prend en délibéré.

La semaine prochaine, les expropriés de Mirabel déposeront une demande d'injonction d'urgence en Cour supérieure afin de stopper le processus de rétrocession des terres — qui va bon train avant l'élection fédérale — pendant que le litige est instruit quant au fond.

### Québec

« Il est parfaitement normal, écrit l'ex-ministre péquiste, qu'un gouvernement agisse de façon « partisane », en ce sens qu'il s'efforce de plaire à ceux qui se sont le plus dévoués pour lui et qu'il tente de se conformer au programme d'action du parti dont il est issu. S'en prendre à un gouvernement parce qu'il est attentif à son parti, à ses membres et aux groupes d'intérêts qui y sont réunis, en somme le dénoncer parce qu'il est « partisan », dénote une conception gravement angélique de la réalité et une incompréhension du régime démocratique. L'idéal d'une démocratie purgée de toute démarche ou préoccupation partisane a autant de chances de réalisation heureuse qu'une dictature respectant intégralement les libertés fondamentales. »

Une autre phrase sur le même sujet en fera sursauter plusieurs: « quand l'objectivité désincarnée voisine trop la naïveté benoîte des moralisateurs du terroir, le parti au pouvoir perd du crédit auprès de ceux qui veulent l'appuyer sans pour autant se renforcer auprès de ses ennemis. »

## AUJOURD'HUI

Soirée d'information du Mouvement du plateau Mont-Luc pour le désarmement et le paix, intitulée « Il faut gagner la paix: quel est le rôle du Canada? ». MM. Warren Allmand et David Berger, députés libéraux fédéraux, de même que M. Gilles Provost, journaliste au DEVOIR, seront présents à 19 h 30, au café Espérance, 3553, rue Saint-Urbain. 522-5484.

Pour tous ceux qui cherchent un sens à leurs rêves, l'Arc-en-ciel offre un atelier gratuit sous le thème: « Vos rêves vous guident », à 19 h 30, au centre Le Lotus, 10055, rue Papineau. 387-9663 ou 387-9174.

Conférence multidisciplinaire à l'hôpital Saint-Luc intitulée « Pour un retour plus rapide à la maison: la gériatrie », avec le Dr R. Charbonneau et autres, à 16 h, 1112, rue Sanguinet. 285-1525.

Conférence de Marjolaine Mailhot, diététiste, intitulée « La nutrition et le cancer », au pavillon Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue St-Urbain.

Récital Chopin au bénéfice du Comité d'aide à la Pologne avec la pianiste Anna Jastrzebska, à 20 h, à la cathédrale Christ-Church, angle Sainte-Catherine et Université. 845-4684 ou 733-9108.

L'exposition Les Peintres espagnols de la lumière, présentée par la Ville de Montréal, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, sera inaugurée par le roi Juan-Carlos et la reine Sofia d'Espagne. L'exposition se poursuivra jusqu'au 23 avril.

Conférence de Rémy Savard, professeur d'anthropologie de l'U de M, sur l'ethnographie amérindienne, à 20 h, à la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges.

Colloque « Communications et culture », organisé par le département de Communication de l'U de M, au pavillon Marie-Victorin, 90, avenue Vincent-d'Indy. 343-7819.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Terrebonne, les Galeries, 1185, boul. Moody, de 10 h à 20 h 30; et à Pointe-Claire, ElectroLux, 2751, route Transcanadienne, sortie montée des Sources, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30.

Livrant de façon sereine le témoignage d'un ancien praticien, ayant été fonctionnaire et politicien durant 20 ans, M. Morin note que le nouvel élu, mis au fait des acquis et des dossiers, donc mieux informé, « risque de perdre la foi dans la toute puissance de la volonté politique, ce qui est excellent. L'essentiel, cependant, est de ne pas perdre l'espérance qu'il pourra quand même réussir, par ténacité et conviction, et de conserver la charité de croire que les politiciens antérieurs ou les fonctionnaires n'ont pas fait exprès pour inventer des règles et des procédures destinées spécialement à freiner son destin. »

L'ex-ministre tire un certain nombre de leçons de son expérience et de son survol de la décision politique: ■ une personne politique doit porter la plus grande attention à l'opinion publique, cette « obscure clarté », aussi multiple et variable que le citoyen moyen, l'homme de la rue et monsieur tout le monde;

■ il n'y a pas vraiment de guide sûr, le politicien se trouvant simultanément devant plusieurs opinions venant de publics divers;

■ « ne pas croire qu'un éditorial ou que l'avis technique de spécialistes engagés renferme la quintessence de l'expression fidèle et définitive du sentiment populaire. Encore moins que les vœux énoncés à telle ligne ouverte, très écoutée en raison plutôt de la grossièreté de l'animateur que pour la substance des idées échangées, constitue un reflet correct du sentiment général »;

■ « ne jamais oublier que les opinions soutenues aujourd'hui peuvent être remplacées demain — pour des motifs que personne n'a jamais encore entièrement saisis — par d'autres aussi fermement et sincèrement émises que les précédentes, mais parfois aussi fugaces, et ainsi de suite »;

■ « se méfier du camouflage stratégique enjoliveur auquel recourent les groupes et les associations gênés de lutter pour la conservation de leurs intérêts matériels de classe. »

Mais le plus important, conclut l'ancien stratège péquiste, est ailleurs: il s'appelle flair, intuition, instinct, jugement, sens politique, « ce qui rend hasardeuse une carrière politique quand il est absent ». En politique, comme en affaires, il y a des profiteurs, des manipulateurs, des victimes et des gens de devoir. La politique peut aussi nous faire apprendre bien des choses: le sens du relatif, par exemple. Ou encore, le réalisme. Ce doit être la raison pour laquelle on dit que la politique est l'art du possible.

Monsieur Morin se dit fort heureux de la vie plus sereine et paisible qu'il mène depuis deux ans, s'adonnant à ses cours sur les relations intergouvernementales et les communications gouvernementales, ainsi qu'à des recherches personnelles, dont ce chapitre de livre collectif. Même si ses amis insistent, il n'a pas l'intention de rédiger ses mémoires d'éminence grise des gouvernements Lesage, Johnson-Bertrand, Bourassa, ni ceux du stratège référendaire qui a permis au PQ de prendre le pouvoir en novembre 1976. Il les réserve, en pièces détachées, à ses étudiants de l'ENAP, à Québec et dans ses filiales.

« Je lis moins de journaux qu'avant, je n'écoute à peu près jamais les informations télévisées, me contentant d'un bulletin radio quotidien, je suis incapable d'endurer André Arthur » (la coqueluche matinale de Québec), dit M. Morin, pour expliquer son apparent manque d'intérêt envers la politique. Il ne dédaigne pas des interventions ponctuelles, de nature académique — il participe dans deux semaines au colloque sur la réforme des institutions fédérales, à l'Université Laval — mais il n'est pas et ne veut pas être un conseiller plus ou moins secret du gouvernement, dont il n'a accepté aucun mandat, si ce n'est celui d'administrateur de la Société générale de financement (SGF).

Ses temps libres de banlieusard, il les passe, comme naguère, à bricoler dans son bungalow de Sainte-Foy. Ces mois-ci, il construit à l'échelle des mini-villiers superbes, que ses amis l'incitent à mettre en montre aux Fêtes de 1984-1985, l'été prochain. Mais, citoyen ordinaire, il craint d'attirer l'attention sur lui.

S'il refuse de donner une entrevue, ce n'est pas qu'il n'ait rien à dire, mais parce qu'il serait vite repris dans le tourbillon des médias voraces. Il ne veut pas rentrer dans le « circuit » par la porte d'en arrière.

Entre ses pipes, qu'il oublie partout, et ses chats, qu'il nourrit avec attention, M. Morin se livre quand même à quelques confidences discrètes. Il n'a jamais été et n'est pas en faveur de la politique du pire pour le Québec, estimant au contraire que le gouvernement doit aller de l'avant et prendre l'initiative. Par exemple, au lieu de se contenter de boudier la commission Macdonald, il devrait créer sa propre enquête sur l'économie et la question nationale, proposer des formules de rechange, réviser des notions.

Marqué par la déconiture du Québec à la conférence constitutionnelle, M. Morin reste convaincu que le droit de retrait facultatif (l'opting out) est plus valable que le droit de veto qu'on l'accuse d'avoir perdu lors de l'accord des huit provinces, en avril 1982. Le Québec pourra éviter la centralisation fédérale, sans empêcher les autres provinces d'y avoir recours. Sa spécificité pourra mieux s'affirmer qu'en empêchant simplement les autres de bouger.

Architecte des Affaires intergouvernementales, il y a 20 ans, M. Morin estimait en octobre, comme son successeur immédiat, M. Jacques-Yvan Morin, qu'il ne peut y avoir qu'une seule « diplomatie » québécoise, et qu'un ministre doit coordonner, animer, orienter les relations du Québec avec les autres gouvernements, de quelque ordre qu'elles soient. Mais, à quelques jours du départ fracassant de son homonyme, il garde pour lui les réflexions que lui

inspire le remaniement ministériel.

Il me demande du tabac à pipe, devise de choses et d'autres avec affabilité, évitant soigneusement la controverse politique, ne pouvant toutefois s'empêcher de parler avec affection de M. Lévesque et de « notre gouvernement »...

### Ottawa

poursuite des pourparlers. La position du gouvernement canadien indique qu'il est prêt à reconnaître « les intérêts que possède, de par sa juridiction, le gouvernement provincial à l'égard de l'aménagement régional. »

Il indique aussi son intention de ne pas conserver « indéfiniment » les terrains contigus, se réservant le droit de les remettre en circulation selon un échéancier qu'il fixera éventuellement.

Dans le contexte des négociations fédérales-provinciales évoquées dans le document, le gouvernement canadien souhaite conserver toutes ses cartes et ne laisser rien paraître qui puisse indiquer qu'il hésite dans l'exécution de son projet.

« En se désistant maintenant de l'expropriation de ces terrains, alors que les négociations fédérales-provinciales n'en sont qu'à leurs débuts, le gouvernement fédéral pourrait donner au public l'impression qu'il hésite face à l'engagement qu'il a pris de s'en tenir à son échéancier dans l'aménagement de l'aéroport à l'emplacement choisi et de suivre le principe de saine gestion du territoire en vue de protéger les investissements publics et de stimuler la croissance régionale. »

Il aura donc fallu 12 ans pour que le gouvernement fédéral mette à l'exécution l'intention de revendre des terres expropriées en trop. Aux yeux des expropriés, la décision constitue en elle-même un aveu.

La première phase a débuté en mai 1982 et couvre 29,160 acres, tous situés dans la zone périphérique non assujettie à des servitudes relatives à l'activité aéroportuaire.

À compter de la mi-avril, la Société immobilière mettra en vente 22,240 acres supplémentaires assujettis à des servitudes afin de protéger l'aéroport. En outre, la Société immobilière doit, d'ici à deux ans, compléter l'aménagement de zones récréatives couvrant une superficie de 12,850 acres et, d'ici à la fin du mois de mars, préparer un plan stratégique de développement industriel couvrant une superficie de 12,850 acres.

En tout, la Société immobilière doit remettre en valeur près de 77,000 acres de terre, inutilisées aux fins de l'exploitation aéroportuaire proprement dite, dont 40,000 acres assujettis à une quelconque forme de servitude.

### Le premier

même maison qu'elle et elle était en droit de le savoir avant tout le monde.

Le premier astronaute canadien à voyager dans l'espace — son compagnon, M. Thirsk, restera au sol — était, très excité lorsqu'il a été désigné. « Je puis vous dire, a-t-il ajouté, que le cœur vous bat un petit peu plus vite. »

Mais cette euphorie sera court. L'entraînement d'une durée de quatre mois débute dans quelques semaines et le programme est tout à fait sérieux. D'ici le 24 octobre, l'entraînement des deux sera accéléré. Ces deux spécialistes des charges utiles travailleront surtout à devenir des experts sur les plans théorique et pratique. La majeure partie de leurs exercices se fera au Canada jusqu'à la fin de juin. Il comprendra la mise au point et la mise en oeuvre des expériences, des conférences, ainsi que des études à Ottawa et des séjours dans les installations de médecine aéronautique à Montréal et Toronto.

L'équipage se familiarisera avec le vol à haute altitude et le mal de l'espace et se prètera à des séances d'entraînement pour devenir experts dans l'utilisation des équipements expérimentaux.

Cet entraînement sera suivi de séjours au Johnson Space Center, à Houston, durant juillet, août et septembre, et de brèves périodes au Kennedy Space Center, au Cap-Canaveral, en Floride. L'entraînement intensif comprendra des conférences et démonstrations sur des simulateurs. Les astronautes reviendront au Canada périodiquement.

Pendant ce temps, les quatre autres membres du groupe canadien participeront à la mise au point de l'équipement et des procédures dont auront à se servir leurs collègues, et mettront au point les expériences prévues pour les missions de 1985 et 1986.

Hier, l'astronaute de réserve, M. Robert Thirsk, 29 ans, originaire de la Colombie-Britannique, n'a pas semblé déçu de demeurer au sol pendant que son collègue Marc Garneau voyagera dans l'espace. « J'étais très heureux d'apprendre, a-t-il dit, que Marc serait le premier Canadien à partir dans l'espace. »

« De toutes façons, a ajouté M. Thirsk, je sais qu'il y aura d'autres missions et que mes chances de voyager dans la navette sont encore très bonnes. » Pour les quatre autres astronautes choisis en décembre 1983, tous présents à la conférence de presse d'hier, l'expérience est encore loin d'être terminée.

Au cours de la mission du capitaine Garneau, le Canada mènera une expérience sur l'environnement grâce au super-photomètre solaire. Cet appareil permettra de faire avancer la recherche climatique en mesurant l'intensité du nuage volcanique du volcan Chichon dans la stratosphère. Le nuage de brume sèche (produit dans la haute atmosphère par l'éruption volcanique de mars 1982) disparaît lentement et les chercheurs du ministère canadien de l'Environnement veulent étudier ce phénomène.

Cet instrument permettra également de mesurer les gaz qui agissent sur la chimie de la couche d'ozone.

Le photomètre, mis au point récemment par les chercheurs de l'Environnement et fabriqué par la société Sonotek, Limited, de Mississauga (Ontario), remplace l'ancien instrument qui servait à surveiller la brume sèche dans l'atmosphère. Il reviendra à M. Garneau de faire fonctionner cet appareil au cours de son voyage d'octobre.

### Les Québécois

carte de crédit MasterCard ou Visa. Le dépliant précise que les dons peuvent être versés par chèque personnel ou par carte de crédit, avec un maximum de \$100 dans ce dernier cas.

C'est la première fois dans l'histoire du Québec qu'une formation politique acceptera des dons versés par carte de crédit.

Les Libéraux estiment que le taux de réponse de cette forme de sollicitation peut aller jusqu'à 6%.

M. Côté a annoncé par ailleurs que les solliciteurs libéraux mèneront un « blitz » dans chacun des comtés du Québec du 2 au 8 avril 1984.

Chacun des militants sera à cette occasion visité et invité à contribuer au financement du PLQ.

Le parti compte recueillir \$3,154,822 au cours de cette campagne annuelle de financement.

Cette campagne est présidée au niveau national par le député de Gatineau, M. Michel Gratton.

Ce dernier a indiqué mercredi que « s'il y avait élection générale demain matin, le PLQ n'aurait pas les fonds suffisants pour bien la mener à terme. »

### Le duel

Mondale. « Cet Etat sera très dur pour nous », a reconnu hier M. Hart qui concentrera ensuite ses efforts sur l'Illinois (194 délégués), dont les primaires le mardi 20 mars sont considérées comme cruciales par les observateurs et les deux candidats.

De nombreux experts estiment que la « clef » de la campagne se trouve dans cet Etat où Walter Mondale s'est rendu hier et où les derniers sondages le placent à égalité avec son jeune adversaire.

L'ancien vice-président de Jimmy Carter pense avoir brisé l'élan de Gary Hart et relancé sa campagne flageloante en remportant mardi deux primaires en Alabama et en Géorgie.

Dans les caucus de l'Ouest, selon les derniers résultats disponibles, MM. Hart et Mondale étaient pratiquement à égalité dans l'Oklahoma tandis que le sénateur du Colorado devançait l'ancien vice-président dans l'Etat de Washington et le Nevada. À Hawaii, une majorité d'électeurs s'est prononcée pour des délégués restant libres de leur choix lors de la convention du parti.

Les conseillers de M. Mondale estiment qu'une nette victoire dans le Michigan pourrait lui permettre de remporter l'Illinois et de poursuivre le « marathon » électoral en position favorable dans l'Etat de New York (285 délégués en jeu le 3 avril) et en Pennsylvanie (195 délégués le 10 avril).

Environ un tiers de tous les employés et ouvriers syndiqués américains se trouvent dans ces quatre Etats et leur soutien pourrait y jouer un rôle déterminant en faveur de Walter Mondale.

Ce dernier espère par ailleurs que l'attrait de la « nouveauté » qui expliquait en partie la soudaine percée de Gary Hart va se dissiper au cours des prochaines semaines au fur et à mesure que ses « nouvelles idées » seront disséquées par les médias.

Mais les conseillers de Gary Hart ont déjà remarqué que l'appui des responsables syndicaux à Walter Mondale est loin de faire l'unanimité parmi la base.

Ils espèrent en outre que le sénateur du Colorado va continuer à attirer les franges les plus jeunes et les plus dynamiques des grandes métropoles comme Detroit, Chicago, New York, Pittsburgh et Philadelphie.

Quoi qu'il en soit, il est très possible qu'aucun des deux candidats ne se détache vraiment à l'issue de ces importantes consultations et qu'ils poursuivent leur lutte jusqu'au bout, c'est-à-dire les primaires de Californie (345 délégués) le 5 juin prochain, à la grande joie de stratèges républicains, très satisfaits de voir les démocrates continuer à s'entre-déchirer.

À court terme, un « super-samedi »

## Litige sur les primes d'éloignement

# Un ophtalmologiste poursuit la FMSQ

par Rodolphe Morissette

Un médecin ophtalmologiste, le Dr Michel Béchard, dénonce avec virulence la gestion qu'a faite la Fédération des médecins spécialistes du Québec de la prime d'éloignement pour les médecins qui acceptent d'aller s'installer dans les régions éloignées.

En août 1982, la Régie de l'assurance-maladie remet à la Fédération la somme de \$750,000, que celle-ci doit verser dans un fonds spécial et distribuer en primes d'éloignement. Le Dr Béchard soutient que la Fédération a utilisé cet argent tout autrement jusqu'en juillet dernier: elle s'en serait servie comme garantie contre un prêt de \$700,000 obtenu d'une banque.

Entre-temps la Fédération a commandé une cotisation spéciale de \$100 de ses 7,000 membres pour se renflouer. Voilà pourquoi, conclut le médecin, la direction de la Fédération tergiversait sans arrêt et finissait par n'accorder aucune prime d'éloignement avant l'été dernier.

Sur la foi d'un rapport officiel de décembre 1982, qui faisait état du besoin pressant de cinq ophtalmologistes en Gaspésie, dont deux à Gaspé, le Dr Béchard exprime son désir d'aller s'installer d'emblée et il réclame la

prime d'éloignement.

Les dirigeants de la Fédération, dont au premier chef son président, le Dr Paul Desjardins, et son directeur des affaires professionnelles, le Dr Jean-Marie Albert, de même que le président sortant de l'Association des ophtalmologistes du Québec, le Dr Ide Dubé, font tout pour empêcher le Dr Béchard d'aller s'installer en Gaspésie.

Il s'y installe tout de même, mais alors on lui refuse expressément la prime d'éloignement. On lui suggère plutôt d'aller sur la Côte-Nord, notamment à Sept-Îles, tout en lui précisant que le projet serait difficilement réalisable sans avoir une entente préalable avec la direction de l'Hôtel-Dieu de Sept-Îles pour son intégration à l'établissement. On lui fait savoir là-bas que de toute manière la place y est déjà prise par un autre ophtalmologiste, qui vient de Rimouski.

Cette semaine, le Dr Béchard a intenté une action en dommages contre la Fédération, ses dirigeants cités et contre le Dr Dubé. Il leur réclame des dommages de \$10,000. C'est le montant normal de la prime d'éloignement à laquelle il avait droit. Il a cependant essuyé une perte réelle de plus de \$16,000 en allant s'installer en Gaspésie.

va succéder le 17 mars au « super-mardi », à l'issue duquel la course est réduite à ces deux candidats même si John Glenn et Jesse Jackson n'ont pas encore jeté le gant.

Il y aura des « caucus » samedi prochain non seulement dans le Michigan, mais également dans les Etats du Mississippi, de la Caroline du Sud, de l'Arkansas et du Kentucky (356 délégués en jeu au total).

Vendront ensuite les primaires de l'Illinois et les caucus du Minnesota mardi prochain et un certain nombre de consultations, notamment dans le Connecticut, d'ici la fin du mois. Fin mars, environ 1.430 délégués, soit 42 % du total de 3.933, auront été désignés, contre près de 850 jusqu'à présent.

D'ailleurs, malgré les succès de M. Hart mardi, l'ancien vice-président restait largement en tête dans le compte des sièges de délégués. En règle générale, le quota de délégués d'un Etat est réparti au prorata des votes remportés par les candidats dans les élections primaires de l'Etat. Mais cela s'assortit dans chaque Etat de règles particulières et extrêmement complexes qui rendent le recensement exact pratiquement impossible avant le premier tour de vote à la convention nationale.

Après le « super-mardi », tous les grands médias américains donnaient, en l'absence de compte officiel, des positions différentes dont la seule constante était la large avance de Walter Mondale sur Gary Hart.

L'agence Associated Press donnait 301 délégués à Mondale contre 164 à Hart, Jesse Jackson venant en troisième position avec 34 délégués devant John Glenn avec 29 et George McGovern avec 21 et 58 délégués non engagés. Mais United Press, l'agence concurrente, donnait au même moment 277 délégués à Mondale contre 193 à Hart, 35 à Jackson, 30 à Glenn, 20 à McGovern et 87 non-engagés.

La chaîne de télévision CBS, quant à elle, avait crédité Mondale de 278 délégués contre 197 à Hart, 29 à Glenn, 26 à Jackson, 21 à McGovern et 148 non-engagés.

Quoi qu'il en soit, on reste loin du compte puisque, pour être élu candidat du parti à l'élection présidentielle il faut avoir la majorité des 3.933 mandats de la convention nationale, soit au moins 1967 délégués.

De son côté, l'ancien sénateur George McGovern, arrivé troisième dans le Massachusetts a préféré tirer les conséquences de ce nouvel

échec et se retirer de la course.

Les deux autres candidats démocrates, le pasteur noir Jesse Jackson et le sénateur John Glenn ont décidé de poursuivre leurs efforts. Le premier a réalisé un bon score en Géorgie avec 21 pour cent des voix. Cette performance lui permet de nouveau de bénéficier de l'aide fédérale mais il ne totalise que 34 délégués. Les prochaines consultations qui se dérouleront dans le sud devraient lui permettre des résultats honorables mais sans plus. « Maintenant que George McGovern est parti, c'est moi qui représente la nouvelle direction », a-t-il affirmé.

L'ancien astronaute John Glenn, principale victime du raz de marée Hart au début de la campagne, estime lui que sa troisième place dans l'Alabama lui permet d'aller de l'avant. La campagne qu'il avait menée dans le sud depuis des mois, lui a permis d'éviter le désastre. Mais il ne peut compter que sur l'appui de 29 délégués à la convention et ses dettes électorales s'élèvent à \$2 millions.

## 15 mars

par la PC et l'AP

1978: le pape Jean-Paul II publie sa première encyclique qui met en garde l'humanité contre les risques de la course aux armements, le progrès technique non contrôlé et le matérialisme.

1973: la quatrième session des négociations soviéto-américaines SALT sur la limitation des armements s'ouvre à Vienne.

1970: ouverture de Expo 70 à Osaka, Japon.

1963: les Etats-Unis proposent l'installation d'un « téléphone rouge » entre Washington et Moscou pour éviter des conflits accidentels.

1921: la Belgique cède le Ruanda, en Afrique orientale, à la Grande-Bretagne.

1603: l'explorateur français Samuel de Champlain prend la mer en direction du Nouveau Monde.

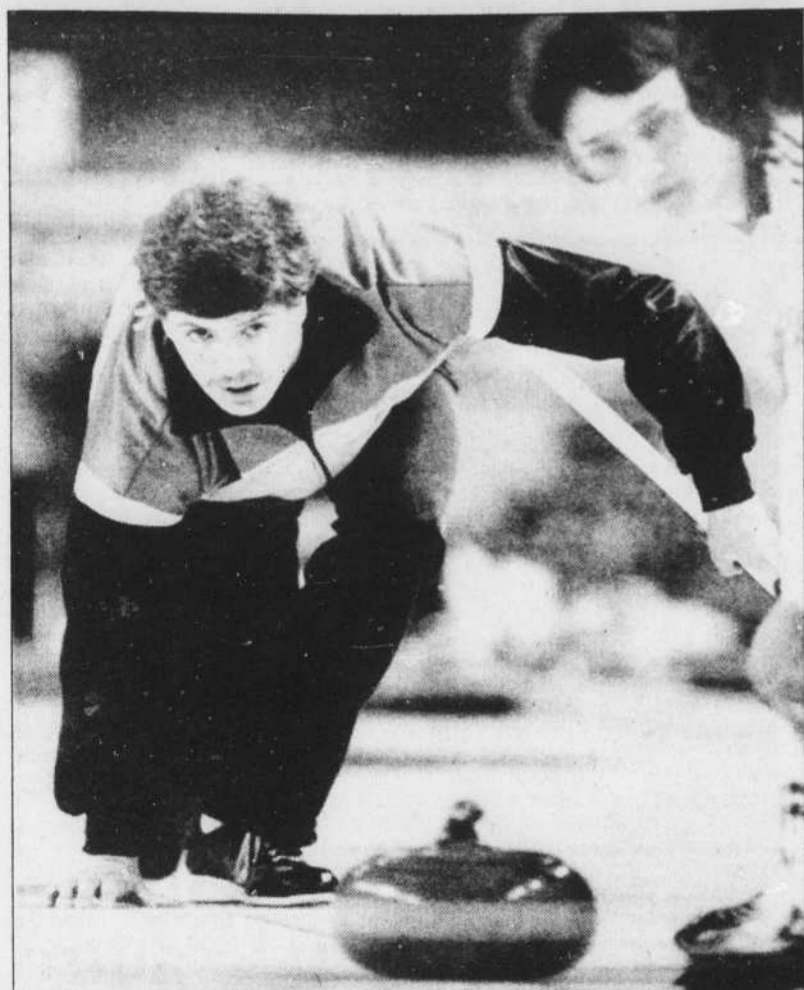
44 av. J.-C.: l'empereur Jules César est assassiné à Rome. Ils sont nés un 15 mars: la princesse Anne (1950); la chanteuse Patsy Gallant (1948); la chanteuse Sylvie Vartan (1944); le président américain Andrew Jackson (1767).

# LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.



# SPORTS



L'équipe helvétique, dirigée par le skip André Flotron, occupe le premier rang du championnat mondial de curling junior disputé à Cornwall. Les Suisses ont un palmarès de 7-0. (Photolaser CP)

Dale Hunter sera-t-il suspendu?

## Une tactique de Bowman, dit Bergeron

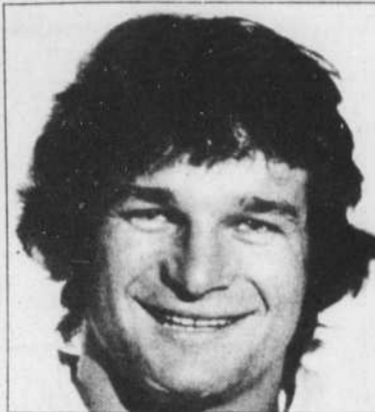
ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — On saura ce matin si le joueur de centre des Nordiques, Dale Hunter, sera ou non suspendu par suite d'un incident qui s'est produit à Buffalo le 4 mars. Hunter, accompagné par le directeur général Maurice Filion, a comparu hier à Montréal devant le vice-président de la Ligue nationale, Brian O'Neill, qui répondait à une plainte déposée par le grand patron des Sabres, Scotty Bowman.

Les deux hommes ont présenté leur version des faits et M. O'Neill a pris la cause en délibéré jusqu'à ce matin.

Bowman reproche au joueur des Nordiques d'avoir asséné volontairement un coup de bâton au visage de Mike Ramsey lors de ce match du 4 mars. L'incident est survenu en période de prolongation alors que les deux équipes cherchaient à faire un maître dans les derniers instants d'une partie âprement disputée qui s'est finalement terminée au pointage de 1-1.

Hunter et Ramsey étaient à la poursuite du disque et les deux joueurs se sont frappés. Ils sont tombés tous les deux et, dans la chute, le bâton de Hunter a atteint le joueur des Sabres à la bouche. Ramsey au-



Dale Hunter

rait perdu trois dents, selon Bowman.

Dans sa défense, le porte-couleurs des Nordiques allègue que le coup a été accidentel puisqu'il ne voyait pas son opposant, derrière lui à ce moment-là.

L'entraîneur Michel Bergeron a toujours soutenu lui aussi, et ce dès après le match, que son joueur n'avait pu viser intentionnellement Ramsey parce que ce dernier était hors de son champ de vision.

« Ce n'est pas le genre de Dale de se servir de façon délibérée de son bâton, a répété Bergeron. Il pratique un style de jeu agressif, c'est vrai, mais il ne visera jamais un adver-

saire dans le but de le blesser.

« C'est une autre tactique du rusé Bowman, et ce n'est pas sa première du genre, pour essayer de déconcentrer un joueur adverse, pour tenter de nous intimider à la veille des séries éliminatoires. On connaît son jeu », a ajouté l'entraîneur des Nordiques.

Bergeron se fait fort par ailleurs de rappeler un autre incident qui s'est produit la même soirée. Et c'est un joueur des Sabres qui était au centre de la controverse. Paul Cyr, en effet, s'était sauvagement rué sur

le petit Jean-François Sauvé, à genoux près des buts de son frère Robert. Cyr l'a heurté à la hanche avec son patin et c'est par une chance inouïe que Sauvé n'ait pas été plus gravement blessé. « De cela, Bowman se garde bien d'en parler », a ironisé le pilote des Nordiques.

Dale Hunter a toujours été très combatif dans le feu de l'action et il n'a jamais été l'objet de sanctions de la part de la ligue jusqu'à maintenant. Il n'a pas raté un match depuis son arrivée dans le circuit Ziegler en octobre 1980.

## Sean Kelly remporte la course Paris-Nice

NICE (Reuter) — L'Irlandais Sean Kelly a remporté hier pour la troisième année consécutive la course cycliste Paris-Nice, première grande classique par étapes de la saison, exploit que le champion belge Eddy Merckx était seul à avoir réalisé avant lui.

Quatorze ans après le triplé de Merckx, Kelly a battu son compatriote et grand rival Stephen Roche d'un peu plus d'une seconde sur les

onze kilomètres du col d'Eze. Avant la dernière étape, et après plus de 1 000 km parcourus en huit jours, les deux Irlandais n'étaient qu'à 11 secondes l'un de l'autre. Vainqueur de l'étape de mardi, Roche semblait en mesure de réitérer son triomphe de 1981.

Hinault a terminé la course avec une côte brisée, suite d'un accrochage avec des employés de chantiers navals durant l'étape de lundi.

### HOCKEY

Ligue Nationale		Les meneurs	
Mardi		(Parties d'hier non comprises)	
	b a pts	b	a pts
Edmonton 6, Québec 5	82 109 191	Gretzky, Edm.	54 56 110
Islanders 5, New Jersey 1	37 73 110	Goulet, Qué.	40 69 109
St-Louis 2, Hartford 0	45 62 107	Kurri, Edm.	34 64 98
Vancouver 4, Pittsburgh 3	29 69 98	Federson, Bos.	37 56 93
Hier		P. Stastny, Qué.	
Boston à Detroit	45 62 107	Bossy, Isl.	31 61 92
Buffalo à Calgary	49 57 106	Middleton, Bos.	43 46 89
Philadelphie à Rangers	34 64 98	Hawerchuk, Wi.	31 58 89
New Jersey à Washington	29 69 98	Anderson, Edm.	45 43 88
Minnesota à Toronto	37 56 93	Vaive, Tor.	48 39 87
Chicago à Winnipeg	31 61 92	Perreault, Buf.	31 56 87
Pittsburgh à Los Angeles	43 46 89	D. Savard, Chi.	33 52 85
Ce soir		Broten, Min.	
Edmonton à Montréal	31 58 89	Nicholls, LA.	39 45 84
Boston à Philadelphie	45 43 88		
Toronto à Hartford	48 39 87		
Detroit à St-Louis	31 56 87		
Vendredi			
Chicago à Calgary	33 52 85		
Los Angeles à Winnipeg	27 58 85		

Ligue Majeure du Québec		Les meneurs	
Mardi		(Parties d'hier non comprises)	
	b a pts	b	a pts
Drum'ville 7, Longueuil 5	127 143 270	Lemieux, Lav.	72 90 162
Hier		Goyette, Lav.	
Shawinigan à Hull	56 84 140	Gosselin, Qué.	62 70 132
Longueuil à Laval	58 72 130	Lefebvre, Qué.	41 85 126
Québec à T-Rivières	55 70 125	Rouleau, Lon.	51 72 123
Verdun à St-Jean	51 70 121	Momesso, Sha.	44 73 117
Vendredi		F. Sills, Lav.	
T-Rivières à Drum'ville	51 72 123	Gagné, Chi.	
Chicoutimi à Québec	44 73 117		
Hull à Shawinigan			
Granby à St-Jean			
Longueuil à Verdun			
(Fin de la saison)			

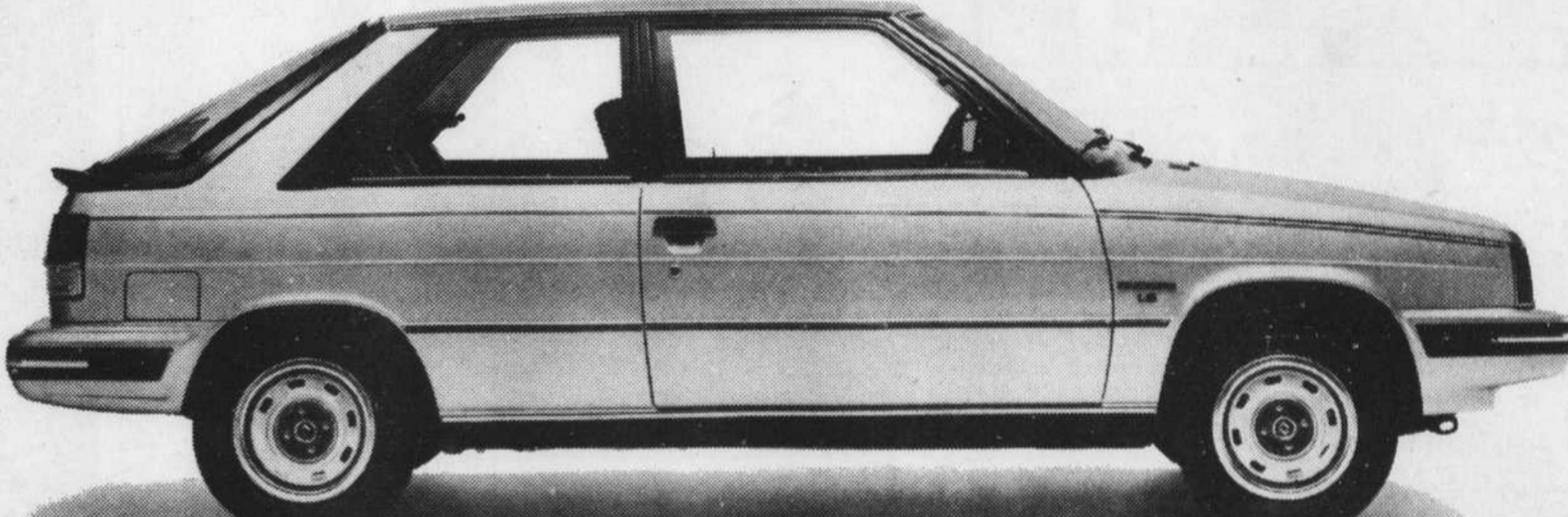
Ligue Collégiale AAA		Les meneurs	
(Demi-finale 4 de 7)		(Parties d'hier non comprises)	
	b a pts	b	a pts
Sévisny 2,030 119 1 3.51	127 143 270	Lemieux, Lav.	72 90 162
Wamsley 2,206 137 2 3.72	72 90 162	Goyette, Lav.	56 84 140
Holden 52 4 0 4.62	62 70 132	Lefebvre, Qué.	41 85 126
(Quatre buts dans un filet désert)	55 70 125	Rouleau, Lon.	51 72 123
	51 70 121	Momesso, Sha.	44 73 117
	44 73 117	F. Sills, Lav.	
		Gagné, Chi.	
		Pellegrino, Lon.	
		Courteau, Lav.	

LIGUE NATIONALE		Section Charles Adams	
Division Prince-de-Galles		p  g p n bp bc pts	
BUFFALO	71 43 21 7 284 232 93		
BOSTON	70 42 23 5 297 230 89		
QUÉBEC	72 38 26 8 325 250 84		
MONTRÉAL	71 32 34 5 266 265 69		
HARTFORD	69 23 37 9 251 282 55		
Section Lester Patrick			
ISLANDERS NY	71 45 24 2 323 248 92		
WASHINGTON	71 42 25 4 274 207 88		
RANGERS NY	71 37 25 9 276 269 83		
PHILADELPHIE	70 36 24 10 296 255 82		
NEW JERSEY	70 16 48 6 209 305 38		
PITTSBURGH	71 14 51 6 226 344 34		
Division Clarence Campbell			
Section James Norris			
MINNESOTA	71 36 29 6 312 305 78		
DETROIT	71 28 36 7 262 284 63		
ST-LOUIS	72 28 37 7 255 288 63		
CHICAGO	71 26 37 8 242 273 60		
TORONTO	71 24 39 8 274 350 56		
Section Connie Smythe			
EDMONTON	72 51 16 5 409 290 107		
CALGARY	70 30 27 13 270 270 73		
VANCOUVER	74 30 37 7 285 306 67		
WINNIPEG	69 27 32 10 307 329 64		
LOS ANGELES	72 20 40 12 275 336 52		

**Au bout de chaque cigarette**  
Un seul filtre: vos poumons

# Une Encore à 7,454\$\* Garantie 5 ans ou 80 000 km.

C'est ce que vous offre votre concessionnaire AMC/JEEP/RENAULT sur toute Renault Encore livrée entre le 1er mars et le 31 mars 1984.



Voilà une offre fantastique qui est valable sur deux modèles à succès, la Renault Encore et la Renault Alliance. Et quelle garantie: 5 ans ou 80 000 km incluse dans le prix, \$7454\* pour la Encore ou \$7654\* pour l'Alliance. Mais évidemment comme toute bonne chose a une fin, cette offre prendra fin le 31 mars 1984. Donc hâtez-vous et rendez-vous sans plus tarder chez votre concessionnaire AMC/JEEP/RENAULT.



\*Prix du modèle de base incluant le dégivreur arrière et le transport de la voiture. La taxe de vente, les frais de préparation et d'immatriculation sont en sus. Certains concessionnaires peuvent vendre en-dessous du prix annoncé. Certains équipements illustrés sont offerts en option.

**Les concessionnaires AMC/JEEP/RENAULT du Montréal métropolitain.**

- Le Cartier AMC/JEEP Ltée.**  
10,300 Boul. Pie IX  
Montréal 323-4330
- Automobiles Ville-Marie Inc.**  
2995 Rue Hochelaga  
Montréal 527-8525
- Laval Auto Inc.**  
4650 Boul. Dagenais  
Laval Ouest 627-4731
- Automobile de St-Lambert Inc.**  
860 Boul. Taschereau  
Greenfield Park 676-7901
- Rendez-Vous Auto Ltée.**  
9000 Boul. Taschereau  
Brossard 659-7603
- Auto Voisin Inc.**  
1215 Boul. des Laurentides  
Laval 668-9222
- Garage Spécial Service Inc.**  
10 Auto Plaza  
Pointe-Claire 694-4841
- Automobile Montréal Dauphine Ltée.**  
12,050 Boul. Laurentien  
Montréal 331-6130
- Garage H. Fortin Ltée.**  
148 Boul. Labelle  
Laval, St-Rose 625-2491
- Garage Eddy Doyle Inc.**  
2280 Boul. St-Joseph  
Lachine 637-7511
- Auto Montréal Sud Inc.**  
2066 Chemin Chambly  
Longueuil 670-8410
- Auto Stop A.C. Inc.**  
276, Boul. d'Anjou  
Châteauguay 692-1242
- Automobile l'Aiglon Ltée.**  
401 Boul. Des Seigneurs  
Terrebonne 471-4647
- Automobiles Segal Inc.**  
665 Ouest Boul. Clairevue  
St-Bruno 653-3333
- Auto Gibraltar (1981) Inc.**  
2032 Boul. Labelle  
Chomedey, Laval 687-3123
- Lareau Automobiles Inc.**  
1824 Rue Ste-Catherine Ouest  
Montréal 937-7785
- 2085 Rue Ste-Catherine Ouest**  
Montréal 937-9551
- Roger Bernard Automobiles Inc.**  
133, 1ère avenue  
Île Perrot 453-5850